

Relevé de décision Commission d'évaluation BDO du 19.12.2019 à Toulouse (31)

Nota :
Un compte rendu décrivant le projet et détaillant
les observations de la commission d'évaluation
sera disponible prochainement

Les projets évalués

1. **Construction d'un pôle socio-culturel** à Venerque (31) – Phase Conception
2. **Réhabilitation-extension de la salle polyvalente** à Saint-Pierre-de-Lages (31) – Phase Conception

Les membres de la commission

Laurence RYCKWAERT, Architecte

Stéphane VAN ANDRIGA, Architecte

Marie-Pierre ACHARD-LABARBE, Assistance à maîtrise d'ouvrage

Jean-François BEAUQUIER, Assistance à maîtrise d'ouvrage

Guilhem LEOPARDI, Expert - Bureau d'études environnement

Claire ROMAN, Expert - Bureau d'études thermique/fluides/environnement

Didier BONNIN, Expert - Assistance à maîtrise d'usage et ergonomie des espaces de travail

Alain MARCOM, Entreprise

L'équipe Envirobat Occitanie

Lise BIRARD, Emmanuelle BOUQUIN, Noémie GERVAIS, Pauline LEFORT, Illona PIOR.

L'équipe Envirobat Occitanie tient à remercier les membres de la commission pour leur implication et Marie-Pierre ACHARD-LABARBE pour la Présidence de la commission.



Les actions d'Envirobat Occitanie sont cofinancées par le Fonds Européen de Développement Régional, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et la direction régionale Occitanie de l'ADEME.

1. Construction d'un pôle socio-culturel | Venerque (31) | Phase Conception | V3.31

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION :

- Validation des **66/90 points** issus du **référentiel**.
- Attribution de **3 points** bonus **innovation** pour cette phase d'évaluation.
- Attribution de **6 points** pour la **cohérence durable** du projet.

CONCLUSION :

LE PROJET EST RECONNU BATIMENT DURABLE OCCITANIE
CONTEXTE PLAINES & COLLINES - PHASE CONCEPTION - NIVEAU ARGENT (75 POINTS)

2. Réhabilitation-extension de la salle polyvalente | Saint-Pierre-de- Lages (31) | Phase Conception | V3.31

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION :

- Validation des **63/90 points** issus du **référentiel**.
- Attribution de **3 points** bonus **innovation** pour cette phase d'évaluation.
- Attribution de **7 points** pour la **cohérence durable** du projet.

CONCLUSION :

LE PROJET EST RECONNU BATIMENT DURABLE OCCITANIE
CONTEXTE PLAINES & COLLINES - PHASE CONCEPTION - NIVEAU ARGENT (73 POINTS)